

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

INTERNATIONAL FEDERATION OF ACCOUNTANTS

Plaidoyer en faveur de plus de transparence et de responsabilité dans le secteur public

L'IFAC publie un Point de vue qui défend la nécessité d'une gouvernance et d'une gestion des finances publiques plus rigoureuses, permettant aux gouvernements et aux entités du secteur public du monde entier de prendre des décisions éclairées, tenant compte des données relatives aux personnes, à la planète et à l'économie. Le Point de vue décrit également la façon dont la profession comptable, dans sa mission d'intérêt général, peut aider le secteur public à parvenir à la durabilité et la résilience financières à long terme, et contribuer partant à l'édification d'un monde meilleur, reposant sur des économies plus fortes et des sociétés plus justes.

Le document présente différentes mesures concrètes que les professionnels comptables du secteur public peuvent adopter pour renforcer la confiance et accroître la résilience à l'échelle mondiale.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

IFAC - Communiqué de presse - 19 juillet 2021

CONFEDERATION OF ASIAN AND PACIFIC ACCOUNTANTS

La CAPA participe à la deuxième conférence des Experts-Comptables Agréés du Sud-Est asiatique

Les représentants de la CAPA vont prendre la parole lors de la deuxième « ASEAN CPA Conference », organisée par l'Association des Nations du Sud-Est asiatique, les 30 et 31 juillet 2021, sur le thème «Forging Alliances. Strengthening Links». La conférence rassemblera un millier de personnes de la région du Sud-est asiatique. Ses différentes sessions techniques viseront à donner aux participants une vue d'ensemble des fonctions de comptabilité, de réglementation et de reporting au sein de l'ANSEA, mais aussi du rôle du CPA dans la région et des opportunités qui lui sont offertes.

La contribution de la CAPA aura pour thème l'évolution de la profession comptable : «How the Accountancy Profession is Evolving - A Perspective from the Regional Organisation representing Professional Accountancy Organizations in Asia Pacific».

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

CAPA - Communiqué de presse - 22 juillet 2021

GLOBAL REPORTING INITIATIVE

Impact du principe de double matérialité

Parmi les règles introduites par la directive sur la publication d'informations non financières, le principe de double matérialité impose aux entreprises de rendre compte de l'impact des questions de durabilité sur leur activité, mais aussi de leur propre impact sur la population et l'environnement. Il arrive néanmoins que des informations jugées importantes par les investisseurs et les autres parties prenantes ne figurent pas dans les rapports des entreprises. Les informations publiées peuvent être difficiles à comparer d'une entreprise à l'autre, et les utilisateurs entretiennent parfois des doutes sur leur fiabilité.

Un Livre blanc de la GRI analyse l'impact de l'importance relative dans le reporting durable, mettant en évidence pourquoi communiquer sur les impacts allant au-delà de ceux qui ont une importance relative, est bénéfique aux entreprises, tout en profitant au développement durable.

Le document, «The double-materiality concept: application and issues», a été élaboré par une équipe dirigée par le professeur Carol Adams de l'Université de Durham. Il aborde les défis, les opportunités et la pertinence de l'application du concept de double matérialité dans le contexte du reporting durable. Il présente notamment les conclusions suivantes :

- l'identification des points ayant une importance significative est incomplète tant que les entreprises n'évaluent pas leur propre impact sur le développement durable ;
- le reporting de questions liées au développement durable peut accroître la performance financière, améliorer l'engagement des parties prenantes et permettre une communication plus solide.

La recherche conclut qu'un reporting rigoureux des impacts liés au développement durable est nécessaire pour bien déterminer les risques et les opportunités pour les entreprises. Nonobstant cette observation, un grand nombre d'entreprises tendent à prioriser la matérialité financière, au détriment du développement durable.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

The Accountant - 9 juillet 2021

L'ACTUALITE EUROPEENNE

ACCOUNTANCY EUROPE

ACE répond à la consultation de l'IFRS Foundation sur ses propositions de changements statutaires

ACE met en ligne ses commentaires en réponse aux propositions de modifications de la Constitution de l'IFRS Foundation, publiées le 30 avril 2021, en vue d'intégrer la formation potentielle d'un Conseil international de normalisation durable (International Sustainability Standards Board, ISSB), placé sous la gouvernance de l'IFRS Foundation. Les modifications incluent des révisions de ses objectifs et présentent des dispositions institutionnelles pour l'ISSB. ACE exprime son soutien au projet de création d'un Conseil international de normalisation durable, dans le cadre de la structure de l'IFRS Foundation, mais propose de reconsidérer certains points, dans le but notamment de consolider les différentes initiatives internationales et de privilégier une approche interconnectée pour la mise en place des normes concernées, dans le respect d'un équilibre géographique.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

ACE - Communiqué de presse - 22 juillet 2021

Des clefs pour gérer proactivement les risques liés au blanchiment d'argent

Le blanchiment d'argent sert la criminalité et la corruption, qui affaiblissent les économies et portent atteinte au bien-être de la société dans son ensemble. Les citoyens et les pouvoirs publics abandonnent plus de 110 milliards d'euros chaque année à la criminalité financière et on estime que de 2 % à 5 % du PNB sont blanchis chaque année. Il est donc impérieux de s'assurer que les moyens mis en œuvre pour lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme sont effectifs et efficaces.

Cette constatation a conduit ACE à publier, le 28 mai 2021, un document de position, intitulé «Building an effective anti-money laundering ecosystem» (Cf. Newsletter DIPAC au 4 juin 2021), qui prône une amélioration de l'efficacité du fonctionnement de l'environnement législatif actuel, obtenue en renforçant :

- le rôle des entités non-financières, et notamment les professionnels comptables
- * qui doivent passer d'une gestion réactive à une gestion proactive du risque,
- * qui doivent intégrer la lutte contre le blanchiment dans leur gouvernance ;

- et le rôle des autorités de supervision et des décideurs politiques qui doivent promouvoir la coopération entre les Etats membres et entre les secteurs public et privé.

ACE indique que la lutte contre le blanchiment doit constituer un écosystème dans lequel les entités assujetties (Obliged entities), les superviseurs et les décideurs politiques coopèrent et assument les responsabilités qui leur incombent en vue d'atténuer les risques liés au blanchiment d'argent.

ACE propose trois types d'actions afin d'initier une gestion proactive :

- mieux reconnaître et atténuer les risques de blanchiment d'argent ;
- renforcer les systèmes et contrôles basés sur le risque de blanchiment ;
- optimiser les ressources de la technologie.

ACE expose par ailleurs ses différentes préconisations :

- les entités assujetties doivent améliorer leur gouvernance pour renforcer la lutte contre le blanchiment ;
- les conseils d'administration doivent implanter une forte culture anti-blanchiment ;
- les dirigeants doivent mettre en œuvre une gestion du risque efficace ;
- la coopération entre les Etats membres doit être renforcée ;
- la coopération entre secteur public et secteur privé doit être facilitée ;
- les divergences spécifiques entre les secteurs doivent être prises en considération.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

ACE - Communiqué de presse - 19 juillet 2021

Podcast sur la gouvernance d'entreprise durable

Heidi Hautala, vice-présidente du Parlement européen et Olivier Boutellis-Taft, CEO d'ACE, ont enregistré une conversation informelle le 21 juin 2021 sur le thème de la gouvernance d'entreprise durable, en amont de la publication des propositions de la Commission européenne. Après avoir évoqué le contenu de la réforme attendue et la façon dont elle pouvait favoriser la transition vers une économie durable, les deux interlocuteurs ont passé en revue les actions du Parlement européen et expliqué pourquoi la Commission européenne devait être plus ambitieuse dans sa démarche d'amélioration de la gouvernance d'entreprise dans le cadre de cette décennie cruciale du changement climatique.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

ACE - Communiqué de presse - 14 juillet 2021

COMMISSION EUROPEENNE

La Commission européenne muscle son dispositif anti-blanchiment

En dépit des renforcements successifs de l'arsenal anti-blanchiment européen, les scandales ont continué d'éclater (Danske Bank danoise, Deutsche Bank allemande, ING néerlandaise ou la Pilatus Bank à Malte). La Commission européenne a en conséquence décidé de changer d'approche et de créer une autorité européenne pour mieux lutter contre l'argent sale et le financement du terrorisme (LBC/FT). Le paquet législatif se compose de quatre propositions législatives :

- un règlement instituant une nouvelle autorité en matière de LBC/FT ;
- un règlement sur la LBC/FT, avec notamment un renforcement de la vigilance à l'égard de la clientèle et des bénéficiaires effectifs ;
- une sixième directive sur la LBC/FT, pour remplacer la directive 2015/849/UE actuellement en vigueur, qui ajoute notamment des dispositions concernant les autorités nationales de surveillance et les cellules de renseignement financier dans les États membres ;
- une révision du Règlement de 2015 sur les transferts de fonds, dans le but de garantir la traçabilité des transferts de cryptoactifs (règlement 2015/847/UE).

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

Finance-Newsletter - 20 juillet 2021

EUROPEAN FINANCIAL REPORTING ADVISORY GROUP

Webinaire conjoint sur le prochain agenda de l'IASB et le programme de recherche de l'EFRAG

L'EFRAG, Accountancy Europe, BusinessEurope, l'EFFAS et l'IASB co-organisent le 9 septembre 2021 une réunion de sensibilisation autour du prochain agenda de l'IASB et du programme de recherche proactif de l'EFRAG. Parmi les sujets qui seront abordés, figurent notamment la question de savoir si l'orientation stratégique globale retenue est appropriée, si les nouvelles questions de reporting financier doivent être priorisées et ajoutées au programme de travail de l'IASB pour 2022- 2026, et quels projets de recherche l'EFRAG devrait ajouter à son programme proactif – ceux qui sont importants pour l'Europe et susceptibles de générer des débats au niveau européen et global.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

EFRAG - Communiqué de presse - 16 juillet 2021

FEDERATION EUROPEENNE DES PROFESSIONNELS COMPTABLES ET DES AUDITEURS DE PME

L'EFAA lance un appel à l'action en vue d'une économie durable

Les petites et moyennes entreprises et les petits et moyens cabinets (SMP) qui leur apportent leurs services, jouent un rôle crucial dans les efforts en vue de rendre durable l'économie de l'Union européenne. L'EFAA lance un appel à l'action, dans lequel elle expose son point de vue sur la façon dont les SMP peuvent, avec le soutien de leurs Organismes professionnels comptables (PAOs), le mieux contribuer et soutenir le programme d'action en matière de développement durable. Il suggère également les modalités suivant lesquelles les normalisateurs et les régulateurs peuvent faciliter et encourager ce rôle.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

L'EFAA répond à la consultation de l'EFRAG sur les procédures opératoires relatives aux normes de reporting durable

La Commission européenne a chargé l'EFRAG d'engager les travaux sur les normes envisagées dans le projet de directive sur le reporting d'entreprise durable qu'elle a publié en avril 2021. Dans ce contexte, l'EFRAG a mis en consultation jusqu'au 15 septembre 2021 ses propositions de procédures opératoires, qui stipulent les obligations à satisfaire en sa qualité de conseiller technique de la Commission européenne pour la préparation de ces projets de normes ESRS ou de projets d'amendements de ces normes, ESRS. L'EFAA présente ses commentaires sur ces propositions.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

L'EFAA répond à la consultation de l'IAASB sur son programme de travail 2022-2023

L'IAASB a publié un questionnaire visant le contenu de son programme de travail pour la période 2022-2023, axé sur ses objectifs stratégiques visant l'intérêt général. L'EFAA met en ligne ses commentaires.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

EFAA - Communiqués de presse - 19 juillet 2021

L'ACTUALITE PAR PAYS

AFRIQUE DU SUD

L'IRBA consulte sur l'amélioration des informations fournies dans les rapports d'audit

L'autorité sud-africaine de supervision de l'audit, IRBA, met en consultation un document intitulé «Enhancing Disclosures in the Auditor's Reports in South Africa: Addressing the Needs of Users of Financial Statements», qui fait suite aux préoccupations exprimées par différentes parties prenantes,

et notamment les investisseurs. Le document cherche à identifier les façons d'améliorer le rapport d'audit et à mettre en évidence l'utilité, les avantages et les inconvénients afférant à l'obligation de fournir des informations complémentaires. Pour les investisseurs et les autres utilisateurs, l'ajout d'informations contribuera à une transparence accrue sur le processus d'audit et fournira également un précieux indicateur de l'indépendance de l'auditeur, impactant ainsi positivement la qualité de l'audit.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

The Accountant - 19 juillet 2021

ALLEMAGNE

La WPK publie un récapitulatif des normes internationales d'audit (ISA)

La WPK a mis en ligne un récapitulatif des normes internationales d'audit (ISA), qui précise notamment la date d'application de chaque norme, ainsi que l'état de sa traduction en allemand.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

WPK Newsletter - 15 juillet 2021

ROYAUME-UNI

Le FRC cherche à clarifier les responsabilités des auditeurs en matière de fraude

Le FRC a publié en mai 2021 une version amendée de sa norme relative aux responsabilités de l'auditeur en lien avec la fraude, afin de clarifier les obligations incombant aux auditeurs en la matière. La nouvelle version introduit plusieurs nouvelles obligations, notamment en matière d'évaluation des risques, mais s'attache surtout à expliciter et formaliser les règles existantes. Pour beaucoup d'observateurs, ces modifications vont efficacement renforcer les bonnes pratiques. Un article d'Audit and Assurance Faculty de l'ICAEW décrit les principales modifications apportées aux responsabilités de l'auditeur et à l'esprit critique, ainsi qu'aux procédures d'évaluation du risque et activités liées.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

ICAEW Insights - 20 juillet 2021

La diversité au cœur d'une meilleure culture d'entreprise

Le FRC publie un rapport de recherche, intitulé «Board Diversity and Effectiveness in FT350 Companies», élaboré en collaboration avec la London Business School et le Leadership Institute. Le rapport indique que les efforts engagés en vue de diversifier la composition des conseils d'administration ont été payants s'agissant de leur culture et de leur performance. Il demande aux conseils d'administration de prendre acte que les changements demandent du temps et que la diversité sans inclusion active risque d'être peu efficace pour encourager de nouveaux talents. Il présente différentes recommandations sur le comité de nominations et la représentation des femmes.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

FRC - Communiqué de presse - 20 juillet 2021

Le FRC Lab publie un rapport sur le reporting aux parties prenantes

De nouvelles obligations réglementaires, notamment l'introduction de l'article 172, les modifications du Code de gouvernance d'entreprise et le guide sur le rapport stratégique, ont conduit les entreprises britanniques à tenir de plus en plus compte de leurs parties prenantes lors de la prise de décisions majeures. Le FRC Lab publie son dernier rapport sur le reporting aux parties prenantes, «Report on reporting on stakeholders, decisions and Section 172», qui met en lumière que les informations fournies sur les parties prenantes et sur les décisions prises peuvent aider les investisseurs à mieux comprendre comment une entreprise parvient à réaliser ses objectifs et à réussir à long terme. Le rapport précise ce que les investisseurs veulent voir figurer sur ces points et fournit quelques exemples de pratiques de reporting en réponse aux besoins exprimés.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

FRC - Communiqué de presse - 19 juillet 2021

EVENEMENTS ET CONFERENCES

Réunion hybride organisée par Accountancy Europe :

ACE et Early Warning Europe annoncent la Journée européenne de l'alerte précoce (Early Warning Europe Day) qui se tiendra le 28 septembre 2021 de 9h30 à 12h45.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)